

## FORMATION À LA MAÎTRISE DE L'AUTOPOMPE

### Objectif

Est destinée aux personnes qui font partie du service de lutte contre l'incendie de l'entreprise dans le cadre de l'A.R. du 28/03/2014 relatif à la prévention et la lutte incendie et qui utilisent une autopompe dans le cadre des interventions sur site.

### Contenu

A l'issue de la formation, les participants disposeront des connaissances théoriques et des compétences pratiques pour :

- Connaître l'équipement et le matériel d'intervention de l'autopompe
- Identifier et reconnaître l'importance et les limites de son rôle dans l'intervention
- Apprendre à travailler et à communiquer en équipe dans des conditions optimales de sécurité pour combattre l'incendie
- Apprendre à travailler en intervention avec un A.R.I.
- Pouvoir monter en équipe une ligne d'attaque, une queue de Paon.
- Pouvoir mettre en place d'une ligne d'attaque avec formation de mousse.
- Pouvoir accueillir, diriger les services de secours vers le lieu du sinistre et transmettre les informations nécessaires pour leur intervention

### Conditions d'accès

- Avoir suivi la formation de base EPI
- Etre en ordre de formation pour le port d'appareil respiratoire isolant
- Etre en possession d'une attestation d'aptitude médicale pour le port de l'ARI
- Pour le chauffeur, être en ordre de permis de conduire et de sélection médicale si nécessaire.

### Qualification

Attestation de formation « Maîtrise de l'autopompe ».

### Lieu

Au centre de formation de G4S Training & Consultancy Services à Asse.

### Durée de la formation

La formation se déroule en 8h (théorie et pratique).

### Prix et formulaire d'inscription



Vous sont envoyés sur demande.